

Inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2021

Les inscriptions scolaires pour l'année **2024-2025** ont lieu au service de

la régie périscolaire au n° 17 Rue des Peyssonnières 84320 Entraigues sur la Sorgue

du mercredi 10 janvier 2024 au jeudi 29 février 2024

Pour une pré-inscription vous devez récupérer **un dossier cartonné au service de la régie périscolaire** ou le télécharger sur le site de la mairie pour ensuite le retourner accompagné des documents suivants (originaux et copies) :

- Le livret de famille (parents et enfants concernés)
- Justificatif de domicile Contrat Eau, contrat Electricité à la date du jour
- Les pièces d'identité des deux parents (recto/verso)
- Le dernier jugement de divorce le cas échéant ; si pas de jugement, fournir un accord écrit du second parent autorisant l'inscription scolaire
- En cas de garde alternée fournir en complément du jugement une autorisation conjointe des parents concernant les modalités de garde d'enfant
- Une attestation CAF précisant le nom et le n° de l'allocataire ou à défaut le dernier avis d'imposition
- Le carnet de santé (pages des vaccinations avec le nom de l'enfant) ou un certificat de vaccinations (ou de non vaccinations) établi par le médecin
- En cas d'allergie, fournir un certificat médical et si besoin d'un PAI (Protocole Accueil Individualisé), se rapprocher de l'école pour mettre en place ce protocole
- L'attestation d'assurance (Responsabilité civile)
- Une attestation de sécurité sociale (parent(s) et enfant(s))
- Un certificat de radiation si l'enfant a été scolarisé

ATTENTION : Le service ne fait pas de photocopies

Tout dossier incomplet sera refusé

Pour plus de renseignements, contacter l'accueil du service régie périscolaire ou rendez-vous sur le site internet de la commune, www.ville-entraigues84.fr dans l'onglet ➡ Jeunesse & Solidarité ➡ Vie Scolaire ➡ Inscriptions scolaires

Accueil de la régie périscolaire

17 rue des Peyssonnières

04 90 83 66 41

periscolaire@mairie-entraigues.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mardi, jeudi : de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30